



PROVINCE DU BRABANT WALLON ET REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

BROCHURE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX CLUBS
SAISON 2026-2027

ADRESSE DU LOCAL PROVINCIAL

Avenue Général Bernheim, 31 - 1040 Etterbeek (2^{ème} étage)

TEL : 02 / 735 18 52

(pas de courrier postal à cette adresse !!)

Attention : Cette adresse changera en début de saison.

La nouvelle adresse sera communiquée dès qu'elle devient effective.

SECRETARIAT DE LA LFFS Brabant Wallon et Bruxelles-Capitale asbl

LFFS - M. Serge De Grève - Rue Gaston Biernaux, 22 Boîte 33 – 1090 JETTE

sergedegreve@yahoo.com 0477 02 50 40

Outre le secrétaire provincial, d'autres personnes sont à votre disposition pour répondre à vos questions en respectant un timing adapté à leur vie privée.

André VAN ESCH Président provincial	vaneschandre@netcourrier.com 0475 49 12 43
Myriam DESCAMPS Vice-Présidente provinciale	lffs.sportivebrabant@gmail.com 0470 12 32 00
Nadine LIPPERT Mohamed TEMSAMANI	lffs-gestion.ln@proximus.be – 0456 03.73.90 tems-momo@hotmail.be – 0486 57.27.39
Mariano HERNANDEZ (Compétition Jeunes)	mhernandez.murcia@gmail.com 0495 45 85 33
Secrétaire commission arbitrage	

TABLE DES MATIERES

Pages 3 à 4 **INTRODUCTION**

1. Généralités.
2. Les salles.
3. Durée des rencontres.
4. Schéma des compétitions (sur base de la saison 2025-2026).
5. Les affiliés.
6. Catégories.
7. Contacts.

Pages 5 à 7 **AFFILIATION DES CLUB et EQUIPES**

1. Introduction
2. Formulaires
3. Renseignements complémentaires
4. Tarif

Informations

Les documents téléchargeables se trouvent sur notre site brabançon : **www.lffs.org**

ou sur le site de la L.F.F.S. **www.lffs.eu**

ou peuvent s'obtenir au local provincial durant les permanences.

**Date des permanences : Lundi de 17h30 à 19h30
et suivant le calendrier publié dans le Brabant'News (site www.lffs.org).**

INTRODUCTION

1. Généralités :

Les divers renseignements dans cette brochure ont pour but de vous aider dans votre démarche d'inscription. Il va de soi qu'un contact direct permet une aide plus efficace. Durant les permanences, les différents bénévoles vous aideront avec plaisir.

Confidentialité des renseignements : *Toutes les données demandées ne sont conservées qu'aux fins de gestion et d'organisation des compétitions.*

2. Les salles : jours et heures des rencontres

Le FOOTBALL EN SALLE, comme son nom l'indique, est un sport de salle. Il est donc impératif d'avoir une heure tous les 15 jours dans une des salles homologuées. La liste de ces salles se trouve sur le site www.lffs.org (Rubrique documents généraux – partie 6).

- Les rencontres officielles pour seniors, vétérans et dames se déroulent du lundi au samedi compris. Elles doivent débuter à 19 heures au plus tôt et 22 heures au plus tard. Une dérogation de 15 minutes maximum peut être accordée pour les rencontres programmées à 22h00.

En catégorie « Dames », les rencontres peuvent aussi se dérouler le dimanche de 14h00 à 19h00.

- Pour les rencontres de jeunes, les heures de début de matches sont :

	Diablotins, Pré minimes et Minimes	Cadets	Scolaires
Lundi, Mardi et Jeudi	---	---	19h00 et 20h00
Mercredi	17h00 à 18h00	17h00 à 18h00	19h00 et 20h00
Vendredi	---	19h00	19h00 et 20h00
Samedi	10h00 à 18h00	10h00 à 19h00	10h00 à 20h00
Dimanche	10h00 à 18h00	10h00 à 18h00	10h00 à 18h00

Des matches peuvent se dérouler à d'autres heures mais uniquement avec l'accord des 2 clubs et du responsable des compétitions !

3. Durée des rencontres :

Durée : Pour toutes les catégories : 2 x 25 minutes.

4. Schéma de la compétition : (sur base de la saison 2025-2026)

- En nationale : 1 division 1 et 2 divisions 2 gérées par l'URBSFA.
- En Ligue : compétition Interprovinciale (gestion LFFS IP).
- En Provinciale :
 - Seniors : 1 division 1 + 3 divisions 2 + 5 divisions 3 + 7 divisions 4 + 7 divisions 5
 - Vétérans : 1 division 1 + 1 division 2 + 3 divisions 3
 - Dames : 1 division 1 + 1 division 2
- En jeunes : il existe une compétition complète prévue dans les 5 catégories d'âge

5. Les affiliés :

La **Ligue Francophone de Football en Salle** affine tous les membres masculins et féminins âgés de 5 ans révolus. Les affiliés de 18 ans au moins peuvent exercer une fonction officielle : délégué, capitaine, coach, arbitre occasionnel, ...

Affiliations :

Tous les membres sont d'office affiliés dans un club de la **Ligue Francophone de Football en Salle** pour une période indéterminée. ATTENTION !!! Une personne ne peut s'affilier **qu'à un seul cercle de la L.F.F.S. ou de l'U.R.B.S.F.A.** durant une même saison, sous peine d'une sanction.

AFFILIATION DES CLUBS

Attention : la date limite de l'inscription et du paiement des frais d'inscription est le

Lundi 22 juin 2026

1. Introduction :

Afin d'être agréés par la L.F.F.S., les clubs doivent :

- a. compter un comité directeur de 3 membres affiliés distincts. Ces 3 personnes occupent les fonctions de Président, Correspondant qualifié et Membre. Ils sont légalement responsables.
- b. déposer dans les délais requis les différents documents exigés lors de l'inscription d'un nouveau club.
- c. verser anticipativement les sommes demandées.
- d. avoir inscrit 10 membres au 31.12.2026.

2. Formulaires à remplir :

Les formulaires disponibles en ligne dûment complétés sont à envoyer par mail aux 3 adresses suivantes :

André Van Esch	vaneschandre@netcourrier.com
Serge De Grève	sergedegreve@yahoo.com
Myriam Descamps	lffs.sportivebrabant@gmail.com

Ces documents peuvent également être déposés au local provincial lors d'une permanence.

Après vérification, un numéro de matricule est attribué au club. Un code d'accès à la plateforme **BigCaptain** est envoyé au CQ du club pour lui permettre d'affilier ses membres. Ce code est inaccessible.

Liste des formulaires demandés (téléchargeables sur www.lffs.org) :

Les documents DOIVENT être remplis en ligne. Les formulaires dûment complétés et signés sont à scanner et à envoyer aux 3 adresses signalées ci-dessus. Le format PDF **lisible** est requis.

1. Engagement solidaire : 1 formulaire par club.

Procédure :

1. Compléter le document.
2. Enregistrer le formulaire sur son PC.
3. L'imprimer et le faire signer MANUSCRITEMENT par chacun des membres de l'engagement solidaire.
4. Le scanner en format PDF.
5. Joindre les documents d'affiliation des 3 membres de l'ES + copie de carte d'identité recto/verso, de même que la preuve de paiement des frais d'affiliation de ces 3 membres.

2. Formulaire inscription équipe : 1 formulaire par équipe.

Procédure :

1. Compléter le document.
2. Enregistrer le document sur son PC.
3. Le transformer en format PDF.
4. Joindre la preuve de location de la salle (contrat reprenant la liste des dates de réservation de la salle pour le déroulement des matchs à domicile).
5. Joindre la preuve de paiement de l'inscription 2026-2027 et celle du solde éventuel de la saison 2025-2026.

IMPORTANT :

- **Le nom du club doit obligatoirement mentionner un lieu géographique situé dans la province du Brabant-Wallon ou en Région de Bruxelles-Capitale (ville, commune, ...).**
- **Le siège social doit obligatoirement y être situé.**
- **Le nom du lieu géographique doit apparaître dans le nom de l'équipe.**

3. Renseignements complémentaires :

Formulaire 1 : Engagement Solidaire

Signataires :

Les 3 membres du Comité Directeur du club doivent signer ce document.

But du document : La signature engage les signataires personnellement vis-à-vis de la Fédération tant au point de vue civil (responsabilité) que financier. Les signataires sont en effet solidairement responsables de toute somme due par leur club à la Fédération. Les adresses courriels DOIVENT être personnelles, pas la même adresse pour tout le club.

Renouvellement :

Ce document est à renouveler chaque saison et/ou à chaque modification du Comité Directeur du club.

Adresses postale et mail des signataires :

Chaque membre doit signaler une adresse mail personnelle.

Les adresses postales des membres doivent également être les adresses personnelles.

Logiciel bigcaptain :

Seul le correspondant qualifié (CQ) est habilité à avoir les contacts avec la Fédération. Il lui est interdit de transmettre les codes d'accès qu'il a reçu des instances fédérales pour la gestion de son club afin de préserver la confidentialité des informations (RGPD), à l'exception du code d'accès délivré pour la gestion des feuilles de matchs.

Formulaire 2 : Formulaire inscription équipe

Couleurs :

Il s'agit des couleurs officielles de l'équipement de l'équipe. Les couleurs sombres sont déconseillées.

Nom de l'équipe :

Vu l'espace disponible dans les publications (calendrier, classement, ...), un nom abrégé de votre club est demandé à ce niveau.

Les 16 caractères maximum sont disponibles si votre club aligne 1 équipe.

Les 2 derniers caractères sont réservés à la numérotation des équipes si votre club inscrit plusieurs équipes dans la même catégorie. En série vétérans, ce nombre de caractères réservés monte à 3.

Calendrier :

La liste des dates disponibles pour les matchs à domicile est à compléter sur le formulaire. Ce nombre de dates est étendu à 18 en division 1 provinciale. Il n'est pas exclu de proposer plus de dates si disponibles.

Affiliation des membres en cours de saison

Procédure :

1. Imprimer le document.
2. Faire signer par le correspondant qualifié du club et par le membre. En cas de membre mineur, la signature du représentant légal est requise.
3. Le scanner en format PDF.
4. Scanner une copie recto/verso du document d'identité (document 1) et la preuve de paiement des frais d'inscription (document 2).
5. Le correspondant qualifié du club encode les données du nouveau membre sur la plateforme BigCaptain en y insérant les copies des documents demandés (formulaire d'inscription, copie recto/verso de la carte d'identité ou du passeport, preuve de paiement de l'inscription).
Pour les mineurs, il faut mentionner un affilié habilité à le représenter lors d'un éventuel contrôle antidopage (responsable équipe ou délégué).

4. Tarif :

Frais club	Nouveau club	Ancien club	
Gage	100,00	Pas d'application	
Cotisation Ligue	25,00	25,00	
Organe officiel : 2 abonnements	20,00	20,00	
Règlement organique + statuts + règles de jeu	0,00	0,00	Documents disponibles sur lffs.org
Affiliations 3 membres de l'engagement solidaire	75,00	75,00	
Total club	220,00	120,00	

Frais équipes	Inter-provinciale	Equipe seniors ou vétérans	Equipe dames	Equipe jeunes
Droit de compétition	Voir tarif particulier	12,50	12,50	12,50
Frais administratifs		17,50	17,50	17,50
Elaboration calendrier		10,00	10,00	10,00
Provision frais d'arbitrage		400,00	200,00	100,00
Total équipe		440,00	240,00	140,00

Droit de coupe provinciale : <i>(la participation est facultative pour les équipes 2, 3,...)</i>	Equipes seniors et vétérans 10,00	Equipes jeunes et dames Gratuit
--	--	--

Provision d'arbitrage supplémentaire et particularités :

Un second appel de fonds sera effectué le 31/12/2026 :

1. Séries de 14 équipes ou plus) : 120,00 €
2. Séries de 13 équipes : 90,00 €

NB : En jeunes, le solde calculé sur base du nombre d'équipes par catégorie.
En dames, une réduction de 200,00 € est offerte par la province.

Procédure :

- Le paiement s'effectue EXCLUSIVEMENT sur le compte BE51 3101 2316 8262 ouvert au nom de « LFFS BRABANT c/o Serge De Grève - 1090 Jette)
- La preuve de paiement est à joindre aux autres documents d'inscription du club à envoyer au secrétaire provincial.

Affiliations en cours de saison :

Durant la saison et jusqu'au 31 03 2027 compris, les affiliations des membres sont encodées par le correspondant qualifié du club sur le site bigcaptain. Le montant de 25,00 € (seniors, vétérans et dames) ou de 10,00 € (jeunes) par affilié est à effectuer sur le même compte bancaire lors de chaque affiliation. La preuve de paiement est à insérer à l'endroit prévu sur le site lors de l'affiliation (en dessous de la CI).